

09 juin 2017 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juin 2017](#)

Intervention de Finexpo dans trois demandes de crédit à l'exportation et nouvel instrument pour le soutien à l'exportation de produits innovants

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes d'intervention de Finexpo dans le cadre de crédits à l'exportation ainsi qu'un nouvel instrument pour le soutien à l'exportation de produits innovants développés par les PME.

Ces demandes concernent :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la vente et la livraison de 10 métiers à tisser au Salvador
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la réalisation de travaux dans le cadre de la lutte contre l'érosion côtière au Bénin
- un don pour assistance technique dans le cadre d'un projet de livraison et installation de pompes à eau submersibles au Soudan

Finexpo souhaite en outre créer un nouvel instrument en vue d'optimiser le soutien aux exportations belges. L'accent est mis sur le soutien des PME belges qui exportent un produit innovant pour la première fois. Les projets doivent être situés dans un pays en développement à faible ou moyen revenu et l'aide ne peut être attribuée qu'une seule fois pour le même produit. Le client doit être une entité publique. Les dépenses en lien avec cet instrument peuvent uniquement être réalisées sur l'enveloppe budgétaire de Finexpo au SPF Affaires étrangères. Le processus de décision est identique à celui utilisé pour les bonifications, pour les dons et pour l'assistance technique.

Pour rappel, Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique